

FAIRE NANTERRE
5-10 allée de la Libération
92000 Nanterre
01 47 21 46 83
faire.nanterre@association-faire.fr

Se préparer à l'emploi

ACTION 1 : Diagnostic d'employabilité

Cette action de formation s'adresse à :

- Des bénéficiaires du RSA et les demandeurs d'emploi qui sont bénéficiaires du dispositif de l'Accompagnement global
- Souhaitant se mobiliser pour travailler sur un projet professionnel et disponibles pour suivre l'action
- Ayant un niveau A2 en français écrit et oral.

Il s'agit de :

- Réaliser un bilan des compétences, aptitudes, savoirs, motivations et savoir-être de la personne. Ce diagnostic permet l'évaluation des freins et leviers d'action du bénéficiaire du RSA et des demandeurs d'emploi mobilisables pour leur insertion professionnelle

Au terme de l'action, réalisation d'un bilan individuel et préconisations de suite de parcours cohérents avec les freins et ressources mobilisables des participants.

La prestation se déroule sur 2 semaines maximum. Son contenu et sa durée sont adaptés aux besoins de chaque bénéficiaire et demandeur d'emploi.

L'action fonctionne en entrées et sorties permanente. Elle comprend un suivi individualisé et des temps d'ateliers collectifs. **Elle est gratuite pour les participants.**

Comment ça se passe ?

L'évaluation portera sur différents domaines, variables selon les besoins du bénéficiaire et du demandeur d'emploi :

- les atouts en terme de savoir-être (respect des codes sociaux, capacité à travailler en équipe, capacité d'adaptation...)
- les freins personnels : confiance en soi, capacité à se projeter dans un emploi, autonomie, mobilité géographique, capacité d'adaptation...

- les éléments de la situation personnelle constituant des freins à l'emploi (santé, hébergement, situation familiale...)
- le savoir-faire issu de l'expérience personnelle et professionnelle
- les valeurs et conditions de travail souhaitées
- la maturité du projet professionnel
- la capacité d'apprentissage
- le niveau de maîtrise des savoirs de base (NTIC, expression écrite et orale..)
- le niveau de maîtrise des techniques de recherche d'emploi

→ En fin d'action, **un plan d'action individualisé est défini, en concertation avec le bénéficiaire et le demandeur d'emploi, le référent et le prestataire.**

Différentes suites de parcours sont préconisées :

- Entrée en Action 2 pour définition et validation d'un projet professionnel
- Remise à niveau, formation pré-qualifiante ou qualifiante
- Action d'insertion ou IAE (Insertion par l'activité économique)
- Retour à l'emploi

✓ La formation est accessible aux personnes handicapées

ACTION 2 : Elaborer son projet professionnel

Cette action de formation s'adresse à :

- Des bénéficiaires du RSA et les demandeurs d'emploi qui sont bénéficiaires du dispositif de l'Accompagnement global
- Souhaitant se mobiliser pour travailler sur un projet professionnel et disponibles pour suivre l'action
- Ayant un niveau A2 en français écrit et oral.

Il s'agit de :

- Définir et valider un projet professionnel réaliste tenant compte de la situation personnelle du bénéficiaire, de sa motivation, de ses compétences et aptitudes et du marché du travail
- Acquérir les savoir-être et savoir-faire nécessaires à l'insertion professionnelle
- Apporter un appui nécessaire à l'accès à la formation et/ou à l'emploi
- Lever les freins à l'emploi et remobiliser

FAIRE NANTERRE

5-10 allée de la Libération, 92000 NANTERRE

Association loi 1901 déclarée le 10 février 1981 – N° Siret 323 299 883 000 21 – NDA 11 75 098 66 75

Tél : 01 47 21 46 83 – Mail : faire.nanterre@association-faire.fr

Site : www.association-faire.fr

La durée totale de l'action est de 5 mois maximum. Elle varie en fonction des besoins des participants à raison de 3 jours par semaine avec une immersion en entreprise d'une durée de 4 semaines maximum.

L'action fonctionne en entrées et sorties permanentes. Elle associe accompagnement individuel et collectif. Le parcours au sein de l'action est très personnalisé. **Elle est gratuite pour les participants.**

Comment ça se passe ?

La personne suit la totalité ou partie des modules suivants en fonction des besoins diagnostiqués :

- Découverte des métiers par une approche concrète
- Elaboration du projet professionnel : emploi métier accessible, savoir-être et aptitudes, motivations et connaissance concrète de l'emploi métier, validation des compétences, appropriation de l'environnement professionnel
- Validation par un stage en entreprise, précédé d'une préparation
- Redynamisation vers l'emploi : Ateliers de gestion du stress, travail sur la confiance en soi, travail en équipe, acquisition des codes de l'entreprise, image de soi, etc.
- Accompagnement aux démarches de reconnaissance d'un diplôme étranger
- Préparation à la formation qualifiante et/ou à l'emploi : simulation d'entretiens d'embauche, rédaction d'une candidature, entraînement aux tests d'entrée en formation, remise à niveau si nécessaire, positionnement sur des places conventionnées de formation ou accompagnement vers un emploi.

Au terme, **un plan d'action ou une orientation est proposé**. Un suivi post prestation est effectué pendant 3 mois en cas d'entrée prévue en formation ou un retour à l'emploi.

Les modalités d'évaluation sont les suivantes :

- Mises en situation professionnelle (référentiel métier)
- Bilan final

- ✓ Le participant remplit, en fin de formation un questionnaire de satisfaction

En septembre en 2024 :

- ✓ 76 % de très satisfaits de la prestation
 - ✓ 57% sorties emploi / formation
- ✓ La formation est accessible aux personnes handicapées

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Farida CARON :

Tél : 01 47 21 46 83

Mail : faire.nanterre@association-faire.fr